



Compte rendu de l'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique

2 et 3 mars 2017- Les Sables d'Olonne (France)

JEUDI 2 MARS 2017

I. SESSION D'OUVERTURE

Bruno Retailleau, Président de la Commission Arc Atlantique et de la Région Pays de La Loire, et **Brigitte Tesson**, 1^{ère} Adjointe au Maire des Sables d'Olonne, souhaitent la bienvenue aux participants. Après la présentation par **Brigitte Tesson**, **Bruno Retailleau** et **Eleni Marianou**, Secrétaire générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) prennent tour à tour la parole pour évoquer les défis auxquels font face les Régions atlantiques et plus largement l'Europe. **Bruno Retailleau** mise sur une refondation du projet européen vers ce qu'il nomme «l'Europe des résultats» à laquelle la Commission Arc Atlantique doit contribuer.

Bruno Retailleau fait ensuite le point sur ses neuf premiers mois de présidence. La Commission Arc Atlantique a renforcé le lien entre l'UE et les nouvelles générations en invitant 25 jeunes du Lycée Tabarly à son Assemblée générale et en remportant l'appel à projets de la DG MARE «Blue Careers» afin de mettre en place un master européen en biotechnologies bleues à La Rochelle.

La Région Pays de la Loire a participé à la visibilité de la Commission Arc Atlantique auprès des institutions européennes et des acteurs des territoires lors de plusieurs manifestations et rencontres de haut niveau. **Bruno Retailleau** cite cinq événements marquants:

- La participation de Sébastien Pilard, Vice-Président à l'économie bleue à la Conférence des parties prenantes atlantiques à Dublin (Irlande) le 27 septembre 2016, ainsi qu'au groupe de pilotage à haut niveau de la stratégie atlantique.
- L'évènement organisé à Nantes le 7 octobre 2016 destiné à faire connaître la Commission Arc Atlantique et la Stratégie Atlantique à plus de 200 acteurs socio-économiques ligériens.
- La présidence de la session transport de l'Assemblée générale de la CRPM à Ponta Delgada (Açores) par Bruno Retailleau le 3 novembre 2016.
- La rencontre entre Bruno Retailleau et Karmenu Vella, Commissaire aux Affaires Maritimes, en présence du Premier Ministre gallois Carwyn Jones et de l'eurodéputé Alain Cadec, le 7 décembre dernier à Bruxelles.
- La rencontre entre Bruno Retailleau et le cabinet de la Commissaire en charge de la politique de cohésion, Corina Cretu, le 7 décembre 2016.

À cette introduction fait suite le message vidéo du Commissaire Vella dans lequel il rappelle son engagement en faveur de l'économie bleue en Europe et tout particulièrement en Atlantique.

II. SESSION 1 – BILAN DES ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE

Après avoir soumis au vote l'ordre du jour et le compte rendu de la réunion plénière de la Commission Arc Atlantique de Ponta Delgada du 3 novembre 2016, **Bruno Retailleau** donne la parole à **Pauline Caumont**, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique pour présenter le rapport d'activités. Il se déroule en cinq points principaux.

Le premier est la mobilisation de la Commission Arc Atlantique pour une stratégie atlantique intégrée. La Commission Arc Atlantique a participé activement au groupe de pilotage « ASG » qui s'est réuni six fois depuis juin 2016. Elle a plaidé pour un financement dédié à la stratégie auprès des institutions européennes lors de quatre événements politiques de haut niveau.

CPMR Atlantic Arc Commission

6, rue Saint-Martin - 35700 Rennes (FR)

Tel. +33 (0)2 99 35 40 60 // +32 (0)2 612 17 05 - Email: pauline.caumont@crpm.org

www.arcatlantique.org

Le deuxième point concerne l'activité des six groupes de travail et de la Task Force Transatlantique. Ils se sont réunis dix-sept fois depuis l'année dernière, avec une bonne participation des Régions. Il est prévu de rationaliser cette organisation pour réduire la fréquence des réunions.

Le troisième point porte sur la participation de la Commission Arc Atlantique aux travaux de la CRPM. La Commission Arc Atlantique a été représentée lors des groupes de travail inter-commissions de la CRPM ainsi qu'à de nombreuses réunions de l'Intergroupe parlementaire SEARICA. Elle suit les projets dans lesquels la CRPM est impliquée tel que [SIMNORAT](#) sur la planification spatiale maritime dans la zone atlantique nord de l'Europe. Les travaux de la Commission Arc Atlantique sur la stratégie atlantique ont aussi été capitalisés au travers de la Task Force Macro-Régions de la CRPM coordonnée par **Pauline Caumont**.

Quatrièmement, un coup d'accélérateur a été donné à la participation de la Commission Arc Atlantique au montage de projets avec le lancement du projet « [A Blue Biotechnology Master for a Blue Career](#) », ainsi que le dépôts de cinq projets Interreg-Espace Atlantique et d'un projet H2020 nommé OSCAR sur l'interaction Terre-Mer, en attente de résultats.

Enfin, la Commission Arc Atlantique a participé en tant qu'observateur au comité de suivi du programme Interreg-Espace Atlantique.

Globalement, la visibilité de la Commission Arc Atlantique s'est accrue avec une ascension importante du nombre de « followers » sur Twitter (plus de 1000). Il est à noter aussi que le site web et la newsletter de la CRPM ont été modernisés.

Pour 2017-2018, une réflexion sur la part que les projets doivent prendre dans les travaux des groupes, ainsi que sur les résultats de la refonte des groupes de travail devrait être engagée.

→ [Lien](#) vers la présentation PowerPoint de Pauline Caumont

Pauline Caumont présente ensuite les perspectives budgétaires pour 2017. Le niveau des cotisations reste inchangé depuis 2015. La Présidence s'est engagée financièrement pour le maintien d'un poste de chargé de mission sous contrat VIE auprès du secrétariat de la Commission Arc Atlantique. Cet apport et les recettes du projet Blue Career ont permis d'améliorer la situation financière de la Commission Arc Atlantique. Dans le contexte du «Brexit», il est prévu d'élargir notre audience vers les Régions irlandaises et britanniques.

Dans le contexte, **Eleni Marianou** mentionne le projet de la CRPM de rencontrer les Régions du sud de l'Angleterre. **Michael O'Brien**, pour la Northern & Western Regional Assembly (NWRA) en Irlande, propose de contribuer à ce rapprochement.

→ [Lien](#) vers la présentation PowerPoint de Pauline Caumont

III. SESSION 2 – BILAN DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE

La [refonte des groupes de travail](#) votée en Bureau politique est présentée en Assemblée générale. Elle vise à rationaliser la structure des groupes de travail pour en améliorer la lisibilité. Désormais les groupes thématiques et la Task Force sur la coopération transatlantique sont répartis en deux pôles «Affaires maritimes» et «Accessibilité/Attractivité». Ils correspondent aux piliers de la CRPM. La Task Force Stratégie Atlantique est maintenue à l'articulation des deux pôles d'activités en raison de sa dimension transversale. Une Task Force «Suivi des projets» permettra aux Régions qui ne sont pas directement impliquées dans les projets européens de la Commission Arc Atlantique de bénéficier des résultats.

Suite à la proposition de la Galice, **Pauline Caumont** mentionne la création d'une Task Force «Brexit» qui s'intégrera au groupe de travail sur la stratégie atlantique.

Cette réorganisation permettra de réduire la fréquence des réunions et de remobiliser les Régions membres de la Commission Arc Atlantique tant au niveau politique que technique. Les pôles se réuniront sur une journée chaque semestre européen, de préférence en amont de l'Assemblée générale et de la plénière de la Commission Arc Atlantique. Le groupe de travail Stratégie Atlantique pourra se réunir plus fréquemment en fonction des activités du groupe institutionnel « ASG ».

→ [Lien](#) vers la note technique sur la [refonte des groupes de travail](#)

La session se poursuit par la présentation des bilans des groupes de travail 2016-2017 par les Régions coordinatrices.

Juan José Sota Verdión, Conseiller Régional «Économie, logement et emploi» de la Cantabrie, présente le bilan du groupe «Transport». Réuni deux fois depuis juin 2016, ce groupe a plaidé pour:

- une priorisation des 10% du budget du MIE restant sur des projets raccordant les périphéries au réseau central ;
- une amélioration des synergies entre la politique des autoroutes de la mer et d'autres politiques européennes comme l'innovation ou les transports maritimes ;
- une révision de la carte du réseau principal en incluant des ports qui ne sont pour l'instant pas prioritaires pour le financement MIE ;
- la redéfinition du corridor atlantique ;
- l'intégration du principe de cohésion territoriale dans la mise en œuvre de la Directive Soufre.

La Cantabrie a souhaité conserver son rôle de région coordinatrice pour 2017. À ce titre, **Juan José Sota Verdión** présente les perspectives du groupe pour 2017 (Cf. [Présentation du groupe de travail "Transports"](#))

Laurence Harribey, Conseillère régionale de la Région Nouvelle-Aquitaine (Déléguée Europe), présente le bilan du groupe de travail «Innovation». Le groupe compte développer des projets concrets démontrant la plus-value de la Stratégie Atlantique pour le développement régional. Le projet « A Blue Master for a Blue Career » piloté par l'Université de La Rochelle entre dans cette démarche. Les bonnes pratiques et résultats obtenus pourront être capitalisés et dupliqués géographiquement ainsi que dans d'autres secteurs de l'économie bleue. En ce sens, **Laurence Harribey** se félicite de la nouvelle organisation en pôle qui permettra d'y contribuer. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite conserver son rôle de coordination du groupe pour 2017. Elle prévoit de faire un inventaire de toutes les formations bleues et de participer au montage d'un projet exemplaire sur l'innovation et les ressources minières marines.

Melania Álvarez García, Directrice générale de la Participation Citoyenne pour la Région des Asturies, présente le bilan du groupe de travail «Tourisme et culture». Bien que la Région se soit moins mobilisée dans le groupe cette année, elle exprime le souhait de conserver son rôle de coordination pour 2017. Les objectifs sont les suivants : la visibilité de l'Arc Atlantique comme destination touristique et la création d'une stratégie commune sur le tourisme et la culture prenant notamment en compte les phases de commercialisation des services touristiques.

Le groupe «**Énergies Marines Renouvelables**» n'est pas représenté. Toutefois la Région Bretagne, pilote du groupe depuis deux ans, a transmis son désir de laisser la coordination du groupe à une autre région de la Commission Arc Atlantique. Le Pays Basque, représenté par **Mikel Anton Zarragoitia**, Directeur des Affaires Européennes du Gouvernement Basque, exprime sa volonté de s'y impliquer, proposition qui est validée par l'Assemblée générale pour 2017.

Pour le groupe «**Pêche**», **Christophe Priou**, Vice-Président « Pêche, mer et littoral » de la Région Pays de la Loire rappelle que la rencontre entre Bruno Retailleau et le Commissaire Vella a notamment porté sur la politique commune de pêche (PCP). Il exprime le souhait de la Région Pays de la Loire de conserver la coordination du groupe. Il ajoute que la réorganisation en pôle permettra au groupe de travailler sur les formations bleues et le renouvellement des générations de pêcheurs. Il rappelle enfin les enjeux prioritaires du groupe, dont la dernière réunion a eu lieu le 1^{er} mars 2017 aux Sables d'Olonne:

- Les tensions entre le niveau national et régional dans la mise en œuvre du FEAMP ;
- Une coopération avec la Commission Mer Baltique sur la gestion pluriannuelle et multi-spécifique des quotas de pêche ;
- La défense d'un moratoire de deux ans sur l'obligation « zéro rejet » et le suivi du projet de l'usine de traitement Val Pêche sur la valorisation des rejets de la pêche ;
- Le renouvellement de la flotte atlantique ;
- Les conséquences du Brexit sur la politique de la pêche.

Le Gouvernement Basque, représenté par **Mikel Anton Zarragoitia**, Directeur des affaires européennes, présente le bilan de la Task Force sur la coopération transatlantique. Un dossier récapitulatif des liens entre les Régions de la Commission Arc Atlantique et des Régions du continent américain a été établi depuis juin 2016. La Task Force prévoit de promouvoir et renforcer les relations institutionnelles, avec une priorité donnée aux pays d'Amérique Latine dans une perspective de recherche de financements. Le Brexit et l'accord de libre-échange avec le Canada constituent des fenêtres d'opportunité.

Pauline Caumont clôt cette session en présentant le bilan du groupe de travail «Stratégie atlantique». Il s'est réuni cinq fois en parallèle des groupes institutionnels « ASG ». Le groupe souhaite renforcer sa coordination avec la Task Force « Coopération transatlantique ». **Pauline Caumont** propose ainsi d'inviter Mme Sigi Gruber, Chef d'unité à la DG RESEARCH en charge question maritime, pour débattre du processus de Galway en coopération avec la Task Force « Coopération transatlantique ». Elle prévoit aussi de travailler avec elle sur la recherche de financement sur le volet international de la stratégie atlantique.

Sébastien Pilard, délégué du Président de la Commission Arc Atlantique, conclut la session en félicitant les groupes pour leur travail.

IV.SESSION 3- PRÉSENTATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET POLITIQUES DE LA COMMISSION ARC ATLANTIQUE

Pauline Caumont présente la [note technique](#) sur les conséquences du Brexit pour les Régions de l'Arc Atlantique. Il s'agit d'une note d'analyse synthétique qui présente les différentes conséquences du Brexit pour chaque secteur d'intérêt régional, en l'état des connaissances actuelles. Outre les conséquences sur le budget de l'UE et l'accès aux fonds structurels européens des régions britanniques, le retrait du Royaume-Uni pourrait affaiblir la coopération des régions atlantiques sur un certain nombre de sujets : la planification et gestion de l'espace maritime, les énergies marines renouvelables, le Réseau Transeuropéen de Transport, la recherche et la formation ou encore l'accès aux eaux britanniques pour les bateaux de pêche européens. La recommandation principale qui en découle est d'utiliser la stratégie atlantique comme cadre des relations avec le Royaume-Uni. **Bruno Retailleau** ajoute que la Task Force Brexit devrait contribuer à rendre plus transparentes les négociations.

José Jouneau, Président de Comité Régional des Pêches de Pays de la Loire, intervient pour souligner l'importance de l'accès aux eaux britanniques pour les pêcheurs ligériens, aquitains et espagnols.

Alfonso Garrido, pour la Junta da Andalucía, évoque l'analyse de sa Région sur les conséquences du Brexit sur le tourisme britannique dans la Région ainsi que la spécificité de sa frontière avec Gibraltar. 21% des salariés qui y travaillent sont Espagnols.

Eleni Marianou fait part du travail de la CRPM sur l'avenir de l'Europe. Elle souhaite entamer une coopération avec les régions britanniques. Le président de la CRPM, Vasco Cordeiro a envoyé dans ce cadre une lettre à de nombreux acteurs socio-économiques et à certains académiques pour initier un travail de réflexion sur le projet européen. **Eleni Marianou** appelle les Régions atlantiques à y prendre part. Michel Barnier a été invité à la prochaine Assemblée générale de la CRPM.

Bruno Retailleau demande que tous les CESER participent aussi à ce travail d'analyse des impacts que pourraient avoir le Brexit dans les Régions de l'Arc Atlantique.

En réaction, **Benoit Cailleau**, pour le CESER Atlantique, rappelle qu'un questionnaire sur les conséquences du Brexit a été envoyé aux membres du CESER. Les réponses sont attendues fin mars. Il prévoit de rendre publique l'analyse l'été prochain.

Michael O'Brien, pour Northern and Western Regional Assembly, espère avoir la possibilité de participer aux séminaires sur le futur de l'Europe et invite la CRPM à venir en Irlande dans ce cadre.

Bruno Retailleau remercie le secrétariat pour cette note. Il réitère l'idée d'une rencontre avec Michel Barnier d'ici la fin de l'année à Bruxelles ou Paris.

Pauline Caumont, Secrétaire Exécutive de la Commission Arc Atlantique, présente la [Déclaration](#) finale 2017 de la Commission Arc Atlantique discutée en Bureau politique la veille. Elle rappelle

que les déclarations finales sont un exercice récent plutôt efficace. Cela permet aux Régions et au secrétariat de la Commission Arc Atlantique d'avoir une feuille de route commune.

Elle résume les messages pour chaque thématique retenue. Elle présente ensuite les amendements discutés en Bureau politique émis par les Asturies qui souligne l'importance de la politique de cohésion. Un autre amendement proposé par la Galice propose la création d'une Task Force Brexit et enfin, l'Irlande met en évidence les enjeux transfrontaliers entre les Régions de la Commission Arc Atlantique et le Royaume-Uni.

José Jouneau, Président du COREPEM, intervient pour soutenir la mention à la gestion pluriannuelle des stocks de poissons. Selon lui, elle devrait s'étaler sur trois ans minimum et être multi-spécifique. Il souligne qu'un moratoire sur l'obligation « zéro rejet » est indispensable pour la filière.

L'amendement sur le point 25 (Transports) est approuvé. Il change la mention «les Régions les plus éloignées de ces corridors» pour «les Régions qui ne sont pas situées sur ces corridors».

Après avoir approuvé les amendements un par un, le document est porté au vote. **La Déclaration finale «Les Sables d'Olonne 2017» est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique.**

JOURNEE DU VENDREDI 3 MARS 2017

Sébastien Pilard ouvre les débats en rappelant l'importance des formations maritimes pour l'économie bleue tant pour les activités traditionnelles que les filières d'avenir. Il souligne l'implication de la Région Pays de La Loire dans ce sens. La mer est un monde passionnant, très internationalisé et innovant que les jeunes doivent se réapproprier.

TABLE RONDE - Les générations futures en quête d'innovation dans l'économie bleue

Eleni Marianou présente la CRPM et les différents intervenants.

Estelle Graveleau et Benjamin Dutreux, de l'association «Team Vendée», présentent ensuite leur projet. En lien avec les entreprises, l'association aide les jeunes de Vendée, et notamment du Lycée Tabarly, dans leur réflexion sur leur avenir professionnel dans le nautisme. L'enjeu est aussi de sensibiliser les jeunes et les parents aux opportunités d'emploi dans le domaine la mer.

Laurence Harribey rappelle que l'économie bleue représentera 7 millions d'emplois en 2020 en Europe et touche des secteurs très diversifiés. Elle présente ainsi le travail de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Université de la Rochelle pour la création d'un master II sur les biotechnologies bleues appliquées, fondamentalement européen et professionnalisant.

Stéphanie Bordenave-Juchereau, enseignante-chercheuse à l'Université de la Rochelle, explique plus en détails le programme de travail du master. Il se déroulera en alternance, pour correspondre aux attentes du marché du travail. Il ouvrira en septembre 2017 à La Rochelle et comportera une « Winter School » en novembre 2017. Les cours se dérouleront en langue anglaise et proposeront une initiation à une troisième langue étrangère. L'idée est de répliquer ce master dans les universités européennes partenaires.

Cristelle Céleste, coordinatrice socio-industrielle pour «Éoliennes en mer Ile d'Yeu-Noirmoutier», présente à son tour ses activités qui visent à développer et exploiter un parc éolien *offshore* posé au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier (Pays de la Loire-France). Un panel de métiers sont nécessaires dans ce processus: commerçants, juristes, financiers, ingénieurs ou encore communicants etc. La phase de construction et d'installation font aussi appel à des métiers traditionnels qu'il faut adapter aux défis de la mer. La société a développé des liens avec des universités de la région. Elle rappelle que la langue anglaise est souvent utilisée dans son travail pour permettre l'échange d'expérience avec les acteurs de l'éolien offshore européen.

Sofia Ribeiro, membre du Parlement européen, remercie les participants pour leur présentation. Elle s'inquiète du taux de chômage chez les jeunes européens et rappelle que la mer constitue une opportunité d'emplois. Le travail du Parlement européen s'attache à mieux articuler les formations et les besoins du secteur privé au travers de politiques économiques et budgétaires, mais aussi via l'harmonisation des certifications en Europe. Toutefois, l'UE n'a pas de compétence directe en matière d'éducation. Elle souligne la qualité du travail des lycées professionnels pour correspondre au marché

du travail. Elle fait aussi part d'exemples de projets innovants dans le domaine maritime au Portugal. Elle se tient disponible auprès des jeunes pour parler de son travail au Parlement européen.

Christos Economou, Chef d'unité en charge des stratégies de bassins maritimes à la Commission européenne, remercie les participants pour leur présentation. Les projets montrent que l'UE n'est pas éloignée des intérêts des jeunes. La mobilité étudiante est un sujet d'importance au sein des institutions européennes. Il souligne la nécessité d'adapter les formations au rythme des innovations technologiques. Après avoir rappelé le rôle de la DG MARE en matière d'économie bleue et de stratégie de bassin maritime, il félicite les acteurs atlantiques impliqués dans les trois appels à projets: Blue Career, Blue Labs, Blues Tech.

Philippe Prudor, Proviseur du Lycée Professionnel Éric Tabarly, remercie Sofia Ribeiro pour avoir mis en valeur les formations professionnelles. Il rappelle que la maintenance nautique enseignée au Lycée est adaptée aux entreprises comme celle de Christelle Céleste. En termes de perspectives, le lycée souhaite aussi développer son offre de formations en participant au campus des métiers des qualifications sur l'économie bleue au niveau national.

Eleni Marianou prend la parole en tant que Secrétaire générale de la CRPM pour expliciter l'initiative « Vasco de Gama » financée par la DG MOVE. La CRPM a promu au travers du projet la mobilité des jeunes en formations bleues dans les espaces maritimes de toute l'Europe et travaille aujourd'hui à prolonger le projet en créant des bourses de stages pour les jeunes diplômés des formations maritimes grâce aux financements FSE.

Olivier Brunet, de l'Université de Bretagne-Loire, félicite les différents intervenants pour les projets de formations maritimes à l'échelle européenne.

Pauline Caumont souligne l'importance de l'action indirecte de l'UE sur les formations maritimes et le rôle crucial des régions qui ont les compétences « Lycée », « Formations professionnelles » et « Apprentissage ». Elle demande à la Commission Européenne un éclaircissement sur l'initiative « *New Skills Agenda for Europe* ».

Christos Economou précise qu'il s'agit d'une Communication de la Commission de juillet dernier qui vise à comprendre les besoins du secteur privé en termes de compétences, à adapter et valoriser les formations d'avenir. Cinq secteurs à fort potentiel de croissance, dont l'industrie maritime, ont été choisis pour mettre en œuvre cette feuille de route. Elle se décline en trois phases: l'état des lieux, l'évaluation des besoins et la mise en œuvre des recommandations dans les régions. Cette évaluation se fera avec l'aide financière du programme ERASMUS+.

Sofia Ribeiro souligne que la mobilité internationale est cruciale tant pour l'employabilité des jeunes que pour la montée en compétence des professeurs. L'UE travaille donc à réduire les freins à la mobilité. Ceci passe notamment par la reconnaissance des compétences formelles et non formelles au niveau européen. Au-delà de l'aspect professionnel, elle souligne que le programme Erasmus a permis la naissance d'un million de bébés de couples qui se sont rencontrés lors de leur expatriation.

TABLE RONDE - L'innovation au service de la protection de l'environnement atlantique?

Après avoir présenté brièvement la deuxième Table ronde, **Eleni Marianou** laisse la parole à l'équipe Ant Artic Lab composé d'anciens élèves du Lycée Éric Tabarly.

Marion Koch présente le projet du «Bateau de l'extrême» construit pour braver tous les climats de l'Atlantique, de l'Arctique en passant par l'Équateur dans le cadre d'une course en solitaire. Des matériaux innovants, résistants et respectueux de l'environnement ont été sélectionnés pour le construire. La course permettra de sensibiliser l'opinion publique sur la l'état environnemental de l'Atlantique.

Patrick Deixonne, Directeur de l'expédition «7^{ème} continent», navigateur et membre de la société des explorateurs français présente le travail de son association. Il milite pour que l'océan soit mis en avant dans les discussions sur le réchauffement climatique. L'océan est une ressource rare et précieuse de plus en plus détériorée par les déchets plastiques. Outre l'impact visuel sur les paysages, ils provoquent la mort de 100 000 de mammifères marins, favorisent le développement d'espèces invasives, ainsi que le transport de polluants et de virus sans parler des conséquences sur la chaîne

alimentaire. Pour réduire l'impact des déchets plastiques, l'association promeut des solutions de recyclage auprès des collectivités locales.

Bruno Retailleau remercie Ant Art Lab et Patrick Deixonne. Il rappelle qu'en Vendée, la lutte et l'adaptation au changement climatique sont cruciales. L'ouragan Xynthia en 2010 a provoqué la mort de neuf personnes. Le niveau de l'océan Atlantique a augmenté entre le 20^{ème} et le 21^{ème} siècle de 20 cm. La Région est particulièrement victime de l'érosion côtière. Dans ce contexte, il s'est rendu aux Pays Bas pour s'inspirer des pratiques d'adaptation. Les innovations techniques ont su prouver leur viabilité économique comme le démontrent les stations électriques de la société de paquebots STX ou encore les éoliennes flottantes au large du Croisic.

Sofia Ribeiro s'avoue fascinée par les projets présentés et remercie les panélistes pour la qualité de leurs interventions. Ils correspondent à l'esprit de la Stratégie Europe 2020 de l'UE pour une économie européenne intelligente, durable et inclusive. Elle fait part d'un projet portugais similaire de navigation dans le pôle Nord. Elle serait ainsi ravie d'accueillir Ant Art Lab aux Açores. Elle souligne que l'innovation ne se trouve pas seulement dans les nouveaux secteurs maritimes mais aussi dans les activités traditionnelles comme la pêche.

Christos Economou rebondit sur les présentations en explicitant le travail de la Commission sur l'économie circulaire. L'économie circulaire est un secteur à fort potentiel de croissance puisqu'il devrait créer 2 millions d'emplois d'ici 2030. En matière d'environnement, l'UE possède une compétence partagée. Pour l'Atlantique, l'UE participe à la protection de l'océan au travers de la stratégie atlantique et du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). En 2017, de nouveaux appels à projets seront lancés sur l'observation des côtes et les énergies marines renouvelables. Il évoque également un projet qu'il connaît : «[Guardians of the Sea](#)» est un projet qui a mobilisé des pêcheurs pour la collecte des déchets en mer.

Suite à la question de Philippe Prudor sur l'action des institutions européennes par rapport à leurs voisins en matière d'environnement, **Christos Economou** rappelle que l'UE va plus loin que les exigences internationales. Au travers de ses documents d'orientation, l'UE s'engage à promouvoir à l'international la gouvernance des océans. Elle participe aux événements mondiaux tels que «[Our Oceans](#)» et travaille avec les acteurs environnementaux internationaux. **Sofia Ribeiro** mentionne aussi le traité de libre-échange avec le Canada voté au Parlement européen en février 2017. Il n'est pas un simple accord économique mais permet aussi à l'UE de diffuser ses normes environnementales.

Christophe Priou rappelle que la Région Pays de la Loire a été touchée par des catastrophes écologiques d'ampleur. Le changement vers des pratiques soutenables est parfois long à obtenir. Les procédures de l'Organisation Maritime Internationale sont longues et les recommandations sont parfois difficiles à mettre en œuvre.

Patrick Deixonne mentionne les formations au développement durable comme une première solution vers un changement des modes de consommation.

Christos Economou rappelle que, depuis le paquet législatif européen « Erika », aucun accident similaire n'a été recensé. Les législations environnementales sont donc fondamentales pour le changement vers des pratiques soutenables. Il s'accorde pour dire que le niveau régional doit être pris en compte dans le processus législatif pour anticiper les problèmes de mise en œuvre.

CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bruno Retailleau conclut l'Assemblée générale 2017 de la Commission Arc Atlantique. Il se réjouit du nouveau format des débats intégrant les jeunes et souhaite poursuivre la démarche. Il se félicite de la [Déclaration finale](#) votée à l'unanimité par les Régions membres. Il rappelle son engagement pour le développement des formations maritimes et souhaite appliquer le projet Vasco de Gama en Atlantique. Il remercie le secrétariat pour la note technique sur le Brexit et propose une rencontre avec Michel Barnier avant la fin 2017 dans le cadre d'une relance du projet européen. S'adressant aux jeunes, il souligne que le niveau européen est nécessaire et plus efficace pour traiter certains sujets. Le multilatéralisme dans les relations internationales qui a découlé des deux guerres mondiales s'effrite actuellement. Le monde qui s'ouvre à eux est de plus en plus dangereux. Mais l'Europe nous permet de nous rassembler. Elle n'est pas seulement un marché unique mais aussi une culture et des valeurs communes. La Commission Arc Atlantique en est l'un des défenseurs. Il appelle l'auditoire à compter

sur la Commission Arc Atlantique pour défendre les intérêts locaux sur l'environnement, les formations et le futur du projet européen au niveau européen. Il émet ainsi le souhait d'une charte environnementale à l'échelle de l'Atlantique, à l'image de la Charte de Bologne pour la Méditerranée.